

REPUBLICHE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie  
-----  
MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE  
L'EDUCATION CIVIQUE  
-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----  
DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES  
-----  
SOUS-DIRECTION DU BUDGET, DU MATERIEL  
ET DE LA MAINTENANCE  
-----  
SERVICE DES MARCHES  
-----

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland  
-----  
MINISTRY OF YOUTH AFFAIRS  
AND CIVIC EDUCATION  
-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----  
DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS  
-----  
SUB-DEPARTMENT OF BUDGET,  
EQUIPMENT AND MAINTENANCE  
-----  
SERVICE OF CONTRACTS  
-----

DECISION N° ~~000145~~ /D/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM DU ~~08 OCT 2021~~

PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°08/AONO/MINJEC/CIPM/2021 DU 14 SEPTEMBRE 2021 RELATIF AUX TRAVAUX  
D'AMENAGEMENT DU LOCAL DE L'UNITE DE GESTION DU PROGRAMME YOUTH  
CONNEKT CAMERON.

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE,

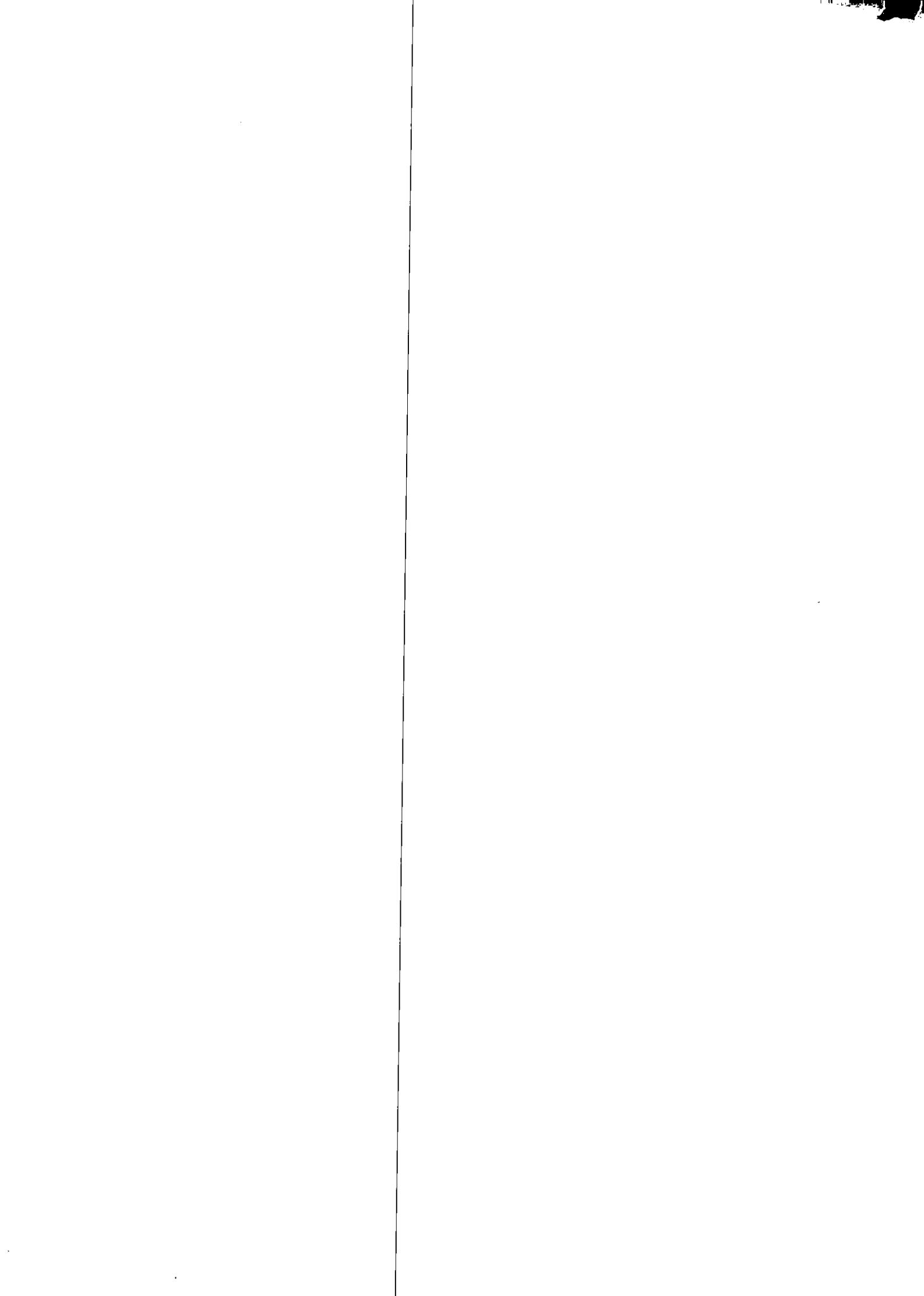
- Vu la Constitution ;  
Vu la loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;  
Vu la loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat ;  
Vu la loi 2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;  
Vu le décret N° 1977/041 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des Contrôles Financiers ;  
Vu le décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 ;  
Vu le décret N°2012/565 du 28 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique ;  
Vu le décret N°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;  
Vu le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;  
Vu la circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;

Considérant l'avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°08/AONO/MINJEC/CIPM/2021 du 14 SEPTEMBRE 2021 relatif aux travaux d'aménagement du local de l'UG du Programme Youth Connekt Cameroon ;

Considérant la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marches ;

DECIDE :

Article 1<sup>er</sup> L'entreprise ci-après désignée est déclarée adjudicataire du marché relatif à l'appel d'offres national ouvert N°08/AONO/MINJEC/CIPM/2021 du 14 septembre 2021 relatif aux travaux d'aménagement du local de l'UG du Programme Youth Connekt Cameroon.



N° LOT	NOM ET ADRESSE DE L'ENTREPRISE ADRESSE	MONTANT TTC (EN FCFA)	LIEU D'EXECUTION	DELAI D'EXECUTION
Unique	NK SERVICES Tél : 242 89 54 49	10 499 283	Direction de la Promotion Economique des jeunes (DPEJ), Centre Administratif de Yaoundé	Trente (30) jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

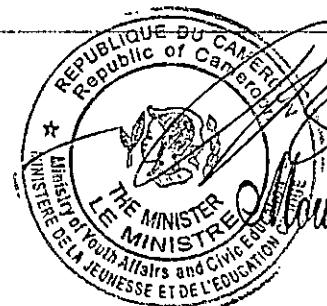
Yaoundé, le 08 OCT 2021

Ampliations :

- ARMP
- MINMAP
- CIPM/MINJEC
- Intéressé
- Affichage
- Archives/Chrono

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE  
ET DE L'EDUCATION CIVIQUE

Maître d'Ouvrage



*Younouma Fotsou*

